



ARIÉDA  
OCCITANIE

Surdité & Langage



**FORMATIONS**

INTER INTRA

**CATALOGUE 2020**

## L'ARIEDA...

Une association, acteur majeur de la surdit  en Occitanie

2

L'**ARIEDA – OCCITANIE** (**A**ssociation **R** gionale pour l'**I**nt gration et l'**E**ducation des **D** ficients **A**uditifs) a  t  cr e e le 16 juillet 1980   l'initiative de parents d'enfants sourds et de professionnels, m dicaux, param dicaux, enseignants.

L'ARIEDA est g r e par un Conseil d'Administration b n vole compos  majoritairement de parents d'enfants sourds, ainsi que de personnes sourdes et de **professionnels de la surdit **.

Son **objectif** est la scolarisation individuelle, l' ducation en milieu ordinaire, l'autonomie et l' panouissement des d ficients auditifs au travers de la gestion de services pour **enfants** et **adultes sourds**.

Le personnel de l'ARIEDA s'appuie sur les structures de droit commun pour **accompagner** les personnes sourdes dans leur vie citoyenne.

Le p le **formation** a pour but de d velopper l'accessibilit , d livrer et promouvoir la **LSF** aupr s des personnes souhaitant se former   cette langue.

Vous trouverez dans ce catalogue, l'int gralit  de l'offre, mais nous vous invitons   consulter r guli rement notre site internet pour d couvrir les nouveaut s et vous inscrire en ligne.

L'**ARIEDA – OCCITANIE** vous propose des formations intra (sur site)  labor es sur mesure pour r pondre au mieux de vos besoins.

Nous vous remercions pour votre confiance renouvel e.

Gilles POLLET

Directeur de l'ARIEDA Occitanie

<b>- Apprendre la Langue des Signes Française (LSF)</b>	<b>5</b>
- APPRENTISSAGE suivant le CECRL	6
- Notre pédagogie	7
- INTRA pour les entreprises	8
- Formule « PRINTEMPS 2020 »	10
- Formule « AUTOMNE 2020 »	11
- Formule « MENSUELLE 2020 »	12
- Formule « VACANCES 2020 »	13
- Formule « LUNDI » - COURS du SOIR	14
- Formule « MARDI » - COURS du SOIR	15
- Formule « JEUDI » - COURS du SOIR	16
- Formule « SAMEDI »	17
- Piqure de RAPPEL	18
<b>- BULLETIN d'Inscription</b>	<b>19</b>
<b>- Enquête de satisfaction</b>	<b>20</b>
<b>- Conditions générales de Vente</b>	<b>21</b>
<b>- Financements</b>	<b>23</b>



**Maxime GOUVERNET**

Sms : 07 83 50 2 89

Mail : [formation@arieda.asso.fr](mailto:formation@arieda.asso.fr)

**Maxime est à votre disposition pour :**

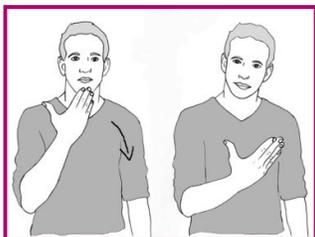
- \* pour guider dans vos choix
- \* vous renseigner sur les formations
- \* vous donner des disponibilités
- \* traiter vos inscriptions

# Pôle FORMATION



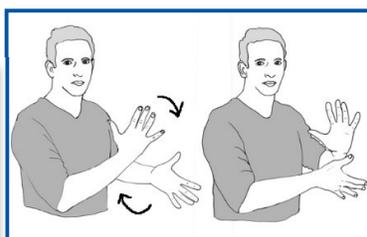
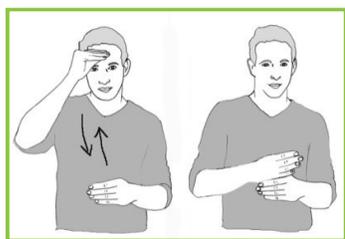
# Apprendre la Langue des Signes Française (LSF)

Bonjour

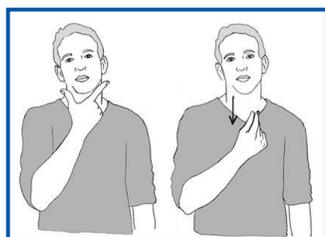
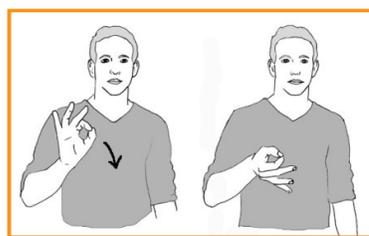


5

Vous voulez **apprendre à signer**



Oui ?



**Facile !**

et Contactez nous



[formation@arieda.asso.fr](mailto:formation@arieda.asso.fr)



## Apprendre la Langue des Signes Française (LSF)



### C'est quoi LE CECRL... ?

Le **CECRL** : une base européenne pour l'enseignement des langues. Le Cadre européen commun de référence pour les langues (**CECRL**) est le fruit de plusieurs années de recherche linguistique menée par des experts des Etats membres du Conseil de l'Europe.



6



*Le programme proposé par le service formation LSF de l'ARIÉDA est conforme aux objectifs du CECRL (Cadre Européen Commun de Références pour les langues) à savoir les 3 compétences : communicationnelles, linguistiques et culturelles.*



*Les cycles A1 et A2 comportent chacun 4 niveaux.  
Les cycles B1 et B2 comportent chacun 6 niveaux.  
Un niveau correspond, lui, à 30h de cours.*

*Nos formateurs sont expérimentés et/ou diplômés en enseignement de la LSF.*

*Vous trouverez ci-après les différentes formules d'apprentissage proposées par le service formation :*

- *Accélérée, mensuelle (formation plus condensée dans le temps : 6 à 20 mois selon la formule).*
- *Pendant les vacances scolaires, en soirée (les lundis, mardis ou jeudis), les samedis. (Formation plus longue dans le temps : plus de 20 mois)*

*Le programme est identique quel que soit la formule choisie. La différence porte sur le rythme d'apprentissage en fonction des envies et des disponibilités de chacun.*

*Nous proposons un enseignement jusqu'au niveau B2.6. Les deux derniers, C1 et C2, se font à Paris, Toulouse, Lille ou Rouen.*

# Apprendre la Langue des Signes Française (LSF)

## NOTRE PEDAGOGIE



Elle se décline en plusieurs méthodes d'enseignement s'adaptant à l'évolution de l'apprentissage et au rythme d'acquisition du stagiaire.

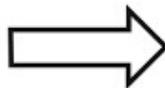
7

Nos méthodes :

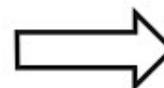
Active et participative  
Des supports et des moyens d'enseignement variés.



réception du texte



préparation



réalisation de la vidéo

Parallèlement à l'apprentissage de la LSF, le stagiaire découvre la communauté sourde : l'identité, l'histoire, la culture et l'art sourd (poésie, chants signés, théâtre...).

Divers intervenants (psychologues, interprètes, travailleurs social, ...) viennent apporter des éléments complémentaires. Ainsi, en plus de l'apprentissage de la langue, le stagiaire est amené à une ouverture sur la réalité sociale et professionnelle des personnes sourdes.



Mais aussi ...

### Pour les entreprises<sup>1</sup> :

Des sensibilisations et ateliers d'accessibilités.

Accompagnement dans la mise en place d'actions favorisant l'accessibilité aux personnes sourdes

En quoi cela consiste ?

Rendre visuelles les informations sonores, adapter les moyens de communication face à une personne sourde par exemple !

Par quel moyen ?

Selon votre projet, nous pouvons vous proposer un programme sur mesure.

Nous pouvons également identifier le vocabulaire professionnel usité par vos collaborateurs et leurs proposer une formation sur cette base.

### Nous proposons 5 types d'actions au choix :

- Atelier de sensibilisation à l'accessibilités du public sourd
- Accueil du public sourd
- Communication entre salariés sourd et salariés entendants
- Apprentissage de la LSF
- Projet de mise en accessibilité

Pour plus d'information, un projet ou un devis, contactez nous pour une étude personnalisée :

[formation@arieda.asso.fr](mailto:formation@arieda.asso.fr)

<sup>1</sup> La loi du 11 février 2005 sur l'égalité des Droits et des Chances, les ERP doivent rendre accessibles les espaces publics aux personnes sourdes.



### Quelle formule... ?

9



*L'intégralité de l'offre de formation de l'ARIEDA Occitanie est présentée dans ce catalogue.*

*Vous pouvez également la retrouver et vous inscrire en ligne sur : <https://www.ariadoa.fr/pole-formation-surdite-langage>*

# Apprendre la Langue des Signes Française (LSF)



**Formule  
Accélérée  
« PRINTEMPS 2020 »**

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Apprentissage de la Langue des Signes (LSF)  
et découverte de la Culture Sourde

Après le cycle B2 :

- Être capable d'accueillir un public sourd dans un cadre professionnel (voir débouchés).
- Se préparer à l'entrée aux formations universitaires d'interprètes.

## PROGRAMME

Cycle A1 :

Acquisition d'une nouvelle technique de communication  
Découverte des principes de structure de la langue

Décrire, se présenter, utiliser des expressions courantes

Cycle A2 :

Approfondissement du Cycle A (description, structure)  
Participer à une conversation simple (réceptionner et échanger des informations)

Cycle B1 :

Comprendre et s'exprimer de façon fluide et autonome  
Approche de divers types de récits (poésie, chant, humour...)

Cycle B2 :

S'exprimer spontanément et couramment sans chercher ses signes et savoir s'adapter aux situations  
Approche de la traduction français et LSF

Utiliser la LSF dans un cadre professionnel

## EVALUATION DE LA FORMATION

- Attestation de présence à chaque niveau
- Evaluation à la fin de chaque cycle avec remise attestation de compétences

## PREREQUIS

Aucun

## PUBLIC

Tout public à partir de 15 ans

Public ayant déjà suivi des cours : Evaluation du niveau

## DUREE

30 heures par niveau - 600 heures pour 20 niveaux

10

## DATES

<b>CYCLE A1 DECOUVERTE</b>	A1.1	24 au 28 février 2020
	A1.2	3 au 6 mars 2020
	A1.3	9 au 13 mars 2020
	A1.4	16 au 20 mars 2020
<b>CYCLE A2 NIVEAU DE SURVIE</b>	A2.1	23 au 27 mars 2020
	A2.2	30 mars au 3 avril 2020
	A2.3	20 au 24 avril 2020
	A2.4	27 au 30 avril 2020
<b>CYCLE B1 SEUIL</b>	B1.1	(*) 4 au 7 mai 2020
	B1.2	11 au 15 mai 2020
	B1.3	(*) 18 au 22 mai 2020
	B1.4	25 au 29 mai 2020
	B1.5	(*) 2 au 5 juin 2020
	B1.6	8 au 12 juin 2020
<b>CYCLE B2 UTILISATEUR INDEPENDANT</b>	B2.1	15 au 19 juin 2020
	B2.2	22 au 26 juin 2020
	B2.3	29 au 3 juillet 2020
	B2.4	6 au 10 juillet 2020
	B2.5	(*) 13 au 17 juillet 2020
	B2.6	20 au 24 juillet 2020

## HORAIRE DES COURS :

Semaine de 5 Jours – Horaires : 9h30-12h30 & 13h30-16h30

(\*) Semaine de 4 Jours en raison du jour férié Horaires modifiés : 9h00-12h30 & 13h30-17h30

TARIF par niveau	
- Individuel	225 €
- Dans le cadre de la formation continue (CPF) ou autre organisme de financement	550 €
- Tarif réduit (Etudiant, demandeur d'emploi, retraité)	190 €
- Tarif réduit (sourd/malentendant, parent d'enfant sourd)	150 €
- Diagnostic Evaluation Pré-Stage	20 €

Accéder à son compte CPF grâce au site <https://www.moncompteactivite.gouv.fr>, vous pouvez :

- Prendre connaissance de votre solde de formation disponible sur votre compte
- Rechercher des certifications spécifiques à votre projet professionnel
- Connaître les modalités de financement de votre formation



# Apprendre la Langue des Signes Française (LSF)



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Apprentissage de la Langue des Signes (LSF)  
et découverte de la Culture Sourde

Après le cycle B2 :

- Être capable d'accueillir un public sourd dans un cadre professionnel (voir débouchés).
- Se préparer à l'entrée aux formations universitaires d'interprètes.

## PROGRAMME

### Cycle A1 :

Acquisition d'une nouvelle technique de communication  
Découverte des principes de structure de la langue

Décrire, se présenter, utiliser des expressions courantes

### Cycle A2 :

Approfondissement du Cycle A (description, structure)

Participer à une conversation simple (réceptionner et échanger des informations)

### Cycle B1 :

Comprendre et s'exprimer de façon fluide et autonome

Approche de divers types de récits (poésie, chant, humour,...)

### Cycle B2 :

S'exprimer spontanément et couramment sans chercher ses signes et savoir s'adapter aux situations

Approche de la traduction français et LSF

Utiliser la LSF dans un cadre professionnel

## EVALUATION DE LA FORMATION

- Attestation de présence à chaque niveau
- Evaluation à la fin de chaque cycle avec remise attestation de compétences

## PREREQUIS

Aucun

## PUBLIC

Tout public à partir de 15 ans

Public ayant déjà suivi des cours : Evaluation du niveau

**Formule  
Accélérée  
« AUTOMNE 2020 »**

## DUREE

30 heures par niveau - 600 heures pour 20 niveaux

11

## DATES

<b>CYCLE A1 DECOUVERTE</b>	A1.1	31 août au 4 septembre 2020
	A1.2	7 au 11 septembre 2020
	A1.3	14 au 18 septembre 2020
	A1.4	21 au 25 septembre 2020
<b>CYCLE A2 NIVEAU DE SURVIE</b>	A2.1	28 septembre au 2 octobre 2020
	A2.2	5 au 9 octobre 2020
	A2.3	12 au 16 octobre 2020
	A2.4	2 au 6 novembre 2020
<b>CYCLE B1 SEUIL</b>	B1.1	9 au 13 novembre 2020 (*)
	B1.2	16 au 20 novembre 2020
	B1.3	23 au 27 novembre 2020
	B1.4	30 novembre au 4 décembre 2020
	B1.5	7 au 11 décembre 2020
	B1.6	14 au 18 décembre 2020
<b>CYCLE B2 UTILISATEUR INDEPENDANT</b>	B2.1	4 au 8 janvier 2021
	B2.2	11 au 15 janvier 2021
	B2.3	18 au 22 janvier 2021
	B2.4	25 au 29 janvier 2021
	B2.5	1 <sup>er</sup> au 5 février 2021
	B2.6	8 au 12 février 2021

## HORAIRES DES COURS :

Semaine de 5 Jours – Horaires : 9h30-12h30 & 13h30-16h30

(\*) Semaine de 4 Jours en raison du jour férié Horaires modifiés : 9h00-12h30 & 13h30 17h30

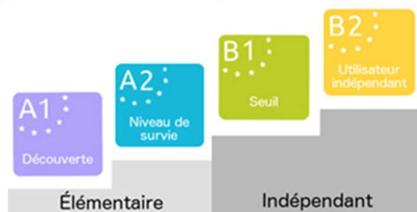
TARIF par niveau	
- Individuel	225 €
- Dans le cadre de la formation continue (CPF) ou autre organisme de financement	550 €
- Tarif réduit (Etudiant, demandeur d'emploi, retraité)	190 €
- Tarif réduit (sourd/malentendant, parent d'enfant sourd)	150 €
- Diagnostic Evaluation Pré-Stage	20 €

Accéder à son compte CPF grâce au site <https://www.moncompteactivite.gouv.fr>, vous pouvez :

- Prendre connaissance de votre solde de formation disponible sur votre compte
- Rechercher des certifications spécifiques à votre projet professionnel
- Connaître les modalités de financement de votre formation



# Apprendre la Langue des Signes Française (LSF)



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Apprentissage de la Langue des Signes (LSF)  
et découverte de la Culture Sourde

Après le cycle B2 :

- Être capable d'accueillir un public sourd dans un cadre professionnel (voir débouchés).
- Se préparer à l'entrée aux formations universitaires d'interprètes.

## PROGRAMME

Cycle A1 :

Acquisition d'une nouvelle technique de communication  
Découverte des principes de structure de la langue

Décrire, se présenter, utiliser des expressions courantes

Cycle A2 :

Approfondissement du Cycle A (description, structure)

Participer à une conversation simple (réceptionner et échanger des informations)

Cycle B1 :

Comprendre et s'exprimer de façon fluide et autonome

Approche de divers types de récits (poésie, chant, humour...)

Cycle B2 :

S'exprimer spontanément et couramment sans chercher ses signes et savoir s'adapter aux situations

Approche de la traduction français et LSF

Utiliser la LSF dans un cadre professionnel

## EVALUATION DE LA FORMATION

- Attestation de présence à chaque niveau
- Evaluation à la fin de chaque cycle avec remise attestation de compétences

## PREREQUIS

Aucun

## PUBLIC

Tout public à partir de 15 ans

Public ayant déjà suivi des cours : Evaluation du niveau

## Formule « MENSUELLE 2020 »

## DUREE

30 heures par niveau - 600 heures pour 20 niveaux

## DATES

CYCLE A1 DECOUVERTE	A1.1	13 au 17 janvier 2020
	A1.2	3 au 7 février 2020
	A1.3	9 au 13 mars 2020
	A1.4	20 au 24 avril 2020
CYCLE A2 NIVEAU DE SURVIE	A2.1	11 au 15 mai 2020
	A2.2	15 au 19 juin 2020
	A2.3	6 au 10 juillet 2020
	A2.4	17 au 21 août 2020
CYCLE B1 SEUIL	B1.1	21 au 25 septembre 2020
	B1.2	12 au 16 octobre 2020
	B1.3	23 au 27 novembre 2020
	B1.4	14 au 18 décembre 2020
	B1.5	11 au 15 janvier 2021
	B1.6	1 <sup>er</sup> au 5 février 2021
CYCLE B2 UTILISATEUR INDEPENDANT	B2.1	1 <sup>er</sup> au 5 mars 2021
	B2.2	(*) 6 au 9 avril 2021
	B2.3	3 au 7 mai 2021
	B2.4	14 au 18 juin 2021
	B2.5	(*) 19 au 23 juillet 2021
	B2.6	26 au 30 juillet 2021

## HORAIRE DES COURS :

Semaine de 5 Jours – Horaires : 9h30-12h30 & 13h30-16h30

(\* Semaine de 4 Jours en raison du jour férié Horaires modifiés : 9h00-12h30 & 13h30 17h30

TARIF par niveau	
- Individuel	225 €
- Dans le cadre de la formation continue (CPF) ou autre organisme de financement	550 €
- Tarif réduit (Etudiant, demandeur d'emploi, retraité)	190 €
- Tarif réduit (sourd/malentendant, parent d'enfant sourd)	150 €
- Diagnostic Evaluation Pré-Stage	20 €

12

Accéder à son compte CPF grâce au site <https://www.moncompteactivite.gouv.fr>, vous pouvez :

- Prendre connaissance de votre solde de formation disponible sur votre compte
- Rechercher des certifications spécifiques à votre projet professionnel
- Connaître les modalités de financement de votre formation



# Apprendre la Langue des Signes Française (LSF)



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Apprentissage de la Langue des Signes (LSF)  
et découverte de la Culture Sourde

Après le cycle B2 :

- Être capable d'accueillir un public sourd dans un cadre professionnel (voir débouchés).
- Se préparer à l'entrée aux formations universitaires d'interprètes.

## PROGRAMME

Cycle A1 :

Acquisition d'une nouvelle technique de communication  
Découverte des principes de structure de la langue  
Décrire, se présenter, utiliser des expressions courantes

Cycle B2 :

S'exprimer spontanément et couramment sans chercher ses signes et savoir s'adapter aux situations  
Approche de la traduction français et LSF  
Utiliser la LSF dans un cadre professionnel

## EVALUATION DE LA FORMATION

- Attestation de présence à chaque niveau
- Evaluation à la fin de chaque cycle avec remise attestation de compétences

## PREREQUIS

Aucun

## PUBLIC

Tout public à partir de 15 ans

Public ayant déjà suivi des cours : Evaluation du niveau

## Formule « VACANCES 2020 »

## DUREE

30 heures par niveau - 600 heures pour 20 niveaux

## DATES

CYCLE A1 DECOUVERTE	A1.1	10 au 14 février 2020
	A1.2	6 au 10 avril 2020
	A1.3	6 au 10 juillet 2020
	A1.4	19 au 23 octobre 2020

13

CYCLE B2 INDEPENDANT		
	B2.3	10 au 14 février 2020
	B2.4	6 au 10 avril 2020
	B2.5	13 au 17 juillet 2020
B2.6	20 au 24 juillet 2020	

## HORAIRES DES COURS :

Semaine de 5 Jours – Horaires : 9h30-12h30 & 13h30-16h30

TARIF par niveau	
- Individuel	225 €
- Dans le cadre de la formation continue (CPF) ou autre organisme de financement	550 €
- Tarif réduit (Etudiant, demandeur d'emploi, retraité)	190 €
- Tarif réduit (sourd/malentendant, parent d'enfant sourd)	150 €
- Diagnostic Evaluation Pré-Stage	20 €

Accéder à son compte CPF grâce au site <https://www.moncompteactivite.gouv.fr>, vous pouvez :

- Prendre connaissance de votre solde de formation disponible sur votre compte
- Rechercher des certifications spécifiques à votre projet professionnel
- Connaître les modalités de financement de votre formation



# Apprendre la Langue des Signes Française (LSF)



## Formule « LUNDI » COURS du SOIR

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Apprentissage de la Langue des Signes (LSF)  
et découverte de la Culture Sourde

Après le cycle B2 :

- Être capable d'accueillir un public sourd  
dans un cadre professionnel (voir débouchés).

- Se préparer à l'entrée aux formations  
universitaires d'interprètes.

### PROGRAMME

Cycle A2 :

Approfondissement du Cycle 1 (description, structure)

Participer à une conversation simple (réceptionner et  
échanger des informations)

### DUREE

30h par niveau – Soit 15 séances par trimestre

14

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
CYCLE A2 NIVEAU DE SURVIE	A2.2	3	2	20	4	8								
		24	9	27	11	15								
			16	18										
			23	25										
			30											
	A2.3									28	5	2	1	
											12	9		
												16		
												23		
												30		

### EVALUATION DE LA FORMATION

- Attestation de présence à chaque niveau
- Evaluation à la fin de chaque cycle avec remise attestation de compétences

### PREREQUIS

Aucun

### PUBLIC

Tout public à partir de 15 ans

### HORAIRES DES COURS :

Le lundi de 18h à 20h – 15 séances de 2h.

TARIF par niveau	
- Individuel	225 €
- Dans le cadre de la formation continue (CPF) ou autre organisme de financement	550 €
- Tarif réduit (Etudiant, demandeur d'emploi, retraité)	190 €
- Tarif réduit (sourd/malentendant, parent d'enfant sourd)	150 €
- Diagnostic Evaluation Pré-Stage	20 €

Public ayant déjà suivi des cours : Evaluation du niveau

Accéder à son compte CPF grâce au site <https://www.moncompteactivite.gouv.fr>, vous pouvez :

- Prendre connaissance de votre solde de formation disponible sur votre compte
- Rechercher des certifications spécifiques à votre projet professionnel
- Connaître les modalités de financement de votre formation



# Apprendre la Langue des Signes Française (LSF)



## Formule « MARDI » COURS du SOIR

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Apprentissage de la Langue des Signes (LSF)  
et découverte de la Culture Sourde

Après le cycle B2 :

- Etre capable d'accueillir un public sourd  
dans un cadre professionnel (voir débouchés).

- Se préparer à l'entrée aux formations  
universitaires d'interprètes.

### PROGRAMME

Cycle A1 :

Acquisition d'une nouvelle technique de communication  
Découverte des principes de structure de la langue échanger  
Décrire, se présenter, utiliser des expressions courantes

### DUREE

30h par niveau – Soit 15 séances par trimestre

15

### DATES

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
CYCLE A1 DECOUVERTE	A1.4	4	3	21	5	2								
		25	10	28	12	9								
			17	19										
			24	26										
			31											

### EVALUATION DE LA FORMATION

- Attestation de présence à chaque niveau
- Evaluation à la fin de chaque cycle avec remise attestation de compétences

### PREREQUIS

Aucun

### PUBLIC

Tout public à partir de 15 ans

### HORAIRES DES COURS :

Le mardi de 18h à 20h – 15 séances de 2h.

TARIF par niveau	
- Individuel	225 €
- Dans le cadre de la formation continue (CPF) ou autre organisme de financement	550 €
- Tarif réduit (Etudiant, demandeur d'emploi, retraité)	190 €
- Tarif réduit (sourd/malentendant, parent d'enfant sourd)	150 €
- Diagnostic Evaluation Pré-Stage	
	20 €

Public ayant déjà suivi des cours : Evaluation du niveau

Accéder à son compte CPF grâce au site <https://www.moncompteactivite.gouv.fr>, vous pouvez :

- Prendre connaissance de votre solde de formation disponible sur votre compte
- Rechercher des certifications spécifiques à votre projet professionnel
- Connaître les modalités de financement de votre formation



# Apprendre la Langue des Signes Française (LSF)



## Formule « JEUDI » COURS du SOIR

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Apprentissage de la Langue des Signes (LSF)  
et découverte de la Culture Sourde

Après le cycle B2 :

- Etre capable d'accueillir un public sourd  
dans un cadre professionnel (voir débouchés).

- Se préparer à l'entrée aux formations  
universitaires d'interprètes.

### PROGRAMME

Cycle A1 :

Acquisition d'une nouvelle technique de communication  
Découverte des principes de structure de la langue échanger  
Décrire, se présenter, utiliser des expressions courantes

### EVALUATION DE LA FORMATION

- Attestation de présence à chaque niveau
- Evaluation à la fin de chaque cycle avec remise attestation de compétences

### PREREQUIS

Aucun

### PUBLIC

Tout public à partir de 15 ans

Public ayant déjà suivi des cours : Evaluation du niveau

### DUREE

30h par niveau – Soit 15 séances par trimestre

### DATES

		2020												
		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
CYCLE A1 DECOUVERTE	A1.2		6	5	2	7	4							
			27	12	23	14	11							
				19	30	18	18							
				26										
	A1.3											1	5	3
												8	12	10
												15	19	17
													26	
			2021											
			Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
	A1.3		7	4										
			14											
		21												
		28												

### HORAIRES DES COURS :

Le jeudi de 18h à 20h – 15 séances de 2h.

TARIF par niveau	
- Individuel	225 €
- Dans le cadre de la formation continue (CPF) ou autre organisme de financement	550 €
- Tarif réduit (Etudiant, demandeur d'emploi, retraité)	190 €
- Tarif réduit (sourd/malentendant, parent d'enfant sourd)	150 €
- Diagnostic Evaluation Pré-Stage	
	20 €

Accéder à son compte CPF grâce au site <https://www.moncompteactivite.gouv.fr>, vous pouvez :

- Prendre connaissance de votre solde de formation disponible sur votre compte
- Rechercher des certifications spécifiques à votre projet professionnel
- Connaître les modalités de financement de votre formation



# Apprendre la Langue des Signes Française (LSF)



**Formule**  
**« SAMEDI »**

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Apprentissage de la Langue des Signes (LSF)  
et découverte de la Culture Sourde

Après le cycle B2 :

- Etre capable d'accueillir un public sourd  
dans un cadre professionnel (voir débouchés).

- Se préparer à l'entrée aux formations  
universitaires d'interprètes.

## PROGRAMME

### Cycle A1 :

Acquisition d'une nouvelle technique de communication

Découverte des principes de structure de la langue

Décrire, se présenter, utiliser des expressions courantes

### Cycle B1 :

Comprendre et s'exprimer de façon fluide et autonome

Approche de divers types de récits (poésie, chant, humour...)

## DUREE

30 heures par niveau - 600 heures pour 20 niveaux

17

## DATES

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<b>NOUVEAU</b> CYCLE A1 DECOUVERTE	A1.1		21	18	23	6						
	A1.2	11	1	14			20					
	A1.3			28	25	16	13					
	A1.4								12	3	7	5
CYCLE B1 SEUIL	B1.3	11	1	14								
	B1.4			28	25	16	13					
	B1.5								12	3	7	5

## EVALUATION DE LA FORMATION

- Attestation de présence à chaque niveau

- Evaluation à la fin de chaque cycle avec remise attestation de compétences

## PREREQUIS

Aucun

## PUBLIC

Tout public à partir de 15 ans

## HORAIRES DES COURS :

Le samedi de 9h30-12h30 & 13h30-16h30

TARIF par niveau	
- Individuel	225 €
- Dans le cadre de la formation continue (CPF) ou autre organisme de financement	550 €
- Tarif réduit (Etudiant, demandeur d'emploi, retraité)	190 €
- Tarif réduit (sourd/malentendant, parent d'enfant sourd)	150 €
- Diagnostic Evaluation Pré-Stage	
	20 €

Public ayant déjà suivi des cours : Evaluation du niveau

Accéder à son compte CPF grâce au site <https://www.moncompteactivite.gouv.fr>, vous pouvez :

- Prendre connaissance de votre solde de formation disponible sur votre compte
- Rechercher des certifications spécifiques à votre projet professionnel
- Connaître les modalités de financement de votre formation



# Apprendre la Langue des Signes Française (LSF)



**Piqûre  
de  
RAPPEL**

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

*Conserver et consolider les acquis*

*Réactiver vos signes*

*Conserver les fondamentaux de la langue des signes française*

## DUREE

18 heures par module

18

## DATES

### 2 choix possibles :

Module du 4 au 6 mars 2020

Module du 23 juin au 1er juillet 2020

## PROGRAMME

- Révisions
- Travail sur la réception et l'expression
- Travail à partir d'images, de BD, textes et vidéos
- Jeux de rôles
- Mises en situation
- Improvisations
- Débats

## EVALUATION DE LA FORMATION

- Attestation de présence.

## PREREQUIS

B2.6

## PUBLIC

Tout public à partir de 15 ans

## HORAIRES DES COURS :

De 9h30-12h30 & 13h30-16h30 sur 3 jours

### TARIF par niveau

- Individuel	150 €
--------------	-------

Public ayant déjà suivi des cours : Evaluation du niveau

- Diagnostic Evaluation Pré-Stage	20 €
-----------------------------------	------



# Enquête de satisfaction

## Catalogue 2020



Afin d'être toujours plus à l'écoute de ses clients, l'ARIEDA Occitanie – FORMATION vous remercie par avance de prendre quelques instants pour remplir ce questionnaire utile à l'amélioration de l'édition de notre catalogue annuel.

20

Votre degré de satisfaction concernant :

			
<b>Le format</b> (taille, nombre de pages, qualité papier)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>L'esthétique</b> (couleurs, polices, couverture...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>La facilité de recherche des informations</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>La qualité des informations</b> (programmes prérequis, public, filières...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>La qualité des informations commerciales</b> (prix, dates)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>La diffusion du catalogue</b> (à partir d'octobre de l'année dernière)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Êtes-vous le seul utilisateur de ce catalogue ?

oui

non

La version en ligne, consultable et téléchargeable vous serait-elle suffisante ?

oui

non

Quelle note globale /10 donneriez-vous à ce catalogue ?

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Commentaires ou suggestions :

*Enquête également disponible sur [www.arieda.fr/satisfaction-catalogue-2020.html](http://www.arieda.fr/satisfaction-catalogue-2020.html)*

*Si vous souhaitez nous transmettre cette enquête, ou pour toute autre suggestion d'amélioration sur ce catalogue ou liée à la communication de l'ARIEDA Occitanie – FORMATION, merci de contacter à [formation@arieda.asso.fr](mailto:formation@arieda.asso.fr).*

*Nous vous remercions pour votre participation*

## 1. DESIGNATION

ARIEDA FORMATION est un organisme de formation dont le siège est sis 2446 Avenue du Père Soulas, 34090 MONTPELLIER. La déclaration d'activité est enregistrée auprès du Préfet de région de l'Occitanie sous le numéro 91 34 00412 34 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat). L'ARIEDA Formation développe, propose et dispense des formations en présentiel, inter et intra établissements, ces actions de formation rentrent dans le cadre de la formation professionnelle et des dispositions de l'article L 6313-1 du Code du travail et sont donc réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise les moyens pédagogiques, les moyens techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les processus permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats. Dans les paragraphes qui suivent il est convenu de désigner par :

- Contrat /Convention de formation : Toute prestation faisant l'objet d'une contractualisation
- Client : Professionnel du secteur médico-social et du sanitaire, professionnel libéral, étudiant, particulier ou établissement concerné par le domaine abordé
- Formation Inter : formation organisée et dispensée par l'ARIEDA FORMATION
- Formation Intra : formation dispensée par l'ARIEDA FORMATION sur demande du client

## 2. OBJET

Les présentes conditions de vente s'appliquent à toute l'Offre de l'ARIEDA FORMATION destinée à tout client. Le fait de signer un Contrat /Convention de formation implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente. Toute condition contraire, et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client, ne peut prévaloir sur les conditions générales de vente, excepté les conditions générales de vente spécifiques à la formation. Le fait que l'ARIEDA FORMATION ne se prévaille pas, à un moment donné, d'une des présentes conditions de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Le Client se porte fort du respect des présentes conditions de vente pour lui-même, l'ensemble de ses salariés, préposés ou agents. Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations suffisantes de la part de l'ARIEDA FORMATION lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'Offre ARIEDA FORMATION à ses besoins.

### 2.1 Formation INTER

Les inscriptions sont enregistrées jusqu'à concurrence des places disponibles, à réception du bulletin d'inscription dûment rempli et signé par le Client. Les tarifs - hors formation continue - sont applicables sur présentation d'un justificatif valide, de l'année en cours à la date du stage. Pour chaque inscription, sont adressés :

- un Contrat /Convention de formation à retourner à réception et au plus tard dans les 15 jours calendaires, avec la mention « bon pour accord », paraphé et signé, sous peine d'annulation de

l'inscription par l'ARIEDA FORMATION sans préavis ni indemnité quelconque au bénéfice du Client. Le Contrat /Convention de formation est réputé valide et entre en vigueur à réception par l'ARIEDA FORMATION

- une confirmation de stage (à présenter sur le lieu de stage) comportant l'adresse exacte du lieu de formation ainsi que les horaires, accès.

### 2.2 Formation INTRA

Le devis comportant le programme détaillé, les objectifs et moyens pédagogiques (et les conditions générales de vente) est adressé au Client qui, s'il l'accepte, le retourne avec la mention « bon pour accord », paraphé et signé. Les dates sont proposées par l'ARIEDA FORMATION selon les disponibilités des formateurs.

A réception du devis signé par le client, l'ARIEDA FORMATION adresse une convention de formation à retourner dans les meilleurs délais, avec la mention « bon pour accord », paraphée et signée par le Client.

## 3. PROPRIETE INTELLECTUELLE - COPYRIGHT

ARIEDA FORMATION est titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations proposées à ses Clients : contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, ...).

A ce titre, sans accord exprès formel de l'ARIEDA FORMATION, ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation. Le Client engage sa responsabilité sur le fondement du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication de contenus non autorisé.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations en ce compris, le soutien de formation, sont strictement interdites, et ce, quels que soient le procédé et le support utilisés. En contrepartie du paiement du prix correspondant, les modules de formation font l'objet d'un droit d'utilisation personnel, non cessible. L'ARIEDA FORMATION demeure propriétaire de ses outils, contenus, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations pour le Client. L'utilisation des documents remis lors des formations est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957.

L'ARIEDA FORMATION se réserve le droit de sous-traiter tout ou partie des prestations proposées dans ses offres.

## 4. CONFIDENTIALITE

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelque nature qu'ils soient, économiques, techniques ou auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du Contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du Contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition de formation transmise par l'ARIEDA FORMATION au Client. L'ARIEDA FORMATION s'engage à ne pas communiquer à des tiers les informations transmises par le Client.

## 4.1. Communication

Le Client accepte d'être cité par l'ARIEDA FORMATION comme client de ses offres de services, aux frais de l'ARIEDA FORMATION. Sous réserve du respect des dispositions aux articles 5 et 6, l'ARIEDA FORMATION peut mentionner le nom du Client, objet du Contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

## 4.2. Protection des données

Le Client s'engage à informer chaque stagiaire que les données collectées sont traitées informatiquement à des fins d'amélioration de l'Offre ARIEDA FORMATION et du suivi de la validation de la formation opérée conformément au Contrat/Convention et le suivi des acquis de formation.

Conformément à la loi RGPD du 20 Juin 2018 sur la protection des données, le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données le concernant et qu'à cette fin, une demande précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée à l'ARIEDA FORMATION. En outre, le défaut ou manque d'assiduité et de régularité sera sanctionné par un refus de délivrance de l'attestation de stage. L'employeur - ou selon le cas le stagiaire - s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée du stage une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice de l'ARIEDA FORMATION. Le Client est responsable de la conservation et de la confidentialité de toutes les données qui concernent le stagiaire et auxquelles il aura eu accès. L'ARIEDA FORMATION conservera, pour sa part, les données pédagogiques liées à la formation.

## 5. REGLES APPLICABLES

Il est de la responsabilité du Client de s'assurer que lui-même ou son personnel stagiaire respecte les lois ou règles applicables, en ce compris les règles du droit de la concurrence, et ce, durant toute la durée de la formation. Chaque stagiaire devra aussi se conformer aux règles de sécurité des différents sites d'accueil ; il est interdit de fumer dans les lieux publics et dans les locaux de la prestation. Le stagiaire s'oblige à fréquenter avec assiduité et régularité le stage de formation où il est inscrit. Il s'oblige à signer en début et fin de chaque journée la feuille d'émargement mise à sa disposition. Il est entendu que les retards, absences non autorisées et non reconnues valables, tout comme le non-respect du contrat de formation par le stagiaire peuvent entraîner d'une part son renvoi du stage dans les conditions prévues par le règlement intérieur ou les présentes dispositions, d'autre part la suspension ou la suppression de la prise en charge.

En outre, le défaut ou manque d'assiduité et de régularité sera sanctionné par un refus de délivrance de l'attestation de stage. L'employeur - ou selon le cas le stagiaire - s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée du stage une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice de l'ARIEDA FORMATION.

## REGLEMENT INTERIEUR

Lors de la participation aux formations de l'ARIEDA FORMATION, le Client accepte de fait le règlement intérieur de l'organisme de formation (consultable sur le site de l'ARIEDA FORMATION : [www.ariadoa.fr](http://www.ariadoa.fr)) et s'engage à en respecter les dispositions. Conformément aux articles L 6352-3 et suivants et R 6352-1 et suivants du Code de travail, le règlement intérieur définit les règles générales et permanentes et précise la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité ainsi que les règles relatives à la discipline, notamment les sanctions applicables aux stagiaires et les droits de ceux-ci en cas de sanction.

## CONDITIONS FINANCIERES

Les coûts d'inscription sont nets de taxe, (Exonération de TVA Article 293B du CGI) et correspondent aux seules prestations décrites dans l'offre ARIEDA FORMATION. Toute prestation supplémentaire, non prévue dans l'offre ARIEDA FORMATION, qui serait demandée par le Client sera à la seule charge du Client et fera l'objet d'un règlement direct par le Client au prestataire.

Les règlements sont effectués par le Client, au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours.

A compter de la date de la facture, par virement bancaire ou chèque. Aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement anticipé.

En cas de retard de paiement, l'ARIEDA FORMATION pourra suspendre tous les Contrats/Conventions en cours et désactiver l'accès au soutien de formation sur le site, sans préjudice de toute autre voie d'action. Une indemnité forfaitaire pour frais de règlement de 40 (quarante) Euros sera appliquée ainsi que des intérêts de retard d'un taux égal à trois fois et demi le taux de l'intérêt légal (conformément à la loi n° 92-1442 du 31/12/1992).

### 7.1 Adhésion annuelle

Une cotisation annuelle d'un montant de 20 euros est obligatoire et donne accès aux stagiaires à toutes les formations dispensées par l'ARIEDA FORMATION. Sa période de validité est d'un an à compter du jour d'entrée en formation.

## 8. ANNULATION et DEDOMMAGEMENT

### 8.1. Annulation à l'initiative de l'ARIEDA

Si le nombre de participants est insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, l'ARIEDA FORMATION se réserve la possibilité d'annuler la session 15 jours, au plus tard, avant le 1er jour de stage et ce, sans indemnité à verser au Client. L'inscription est reportée sur une session au contenu, durée et coût identique à une date ultérieure sans frais.

Toute somme versée pour les frais d'inscription est retournée intégralement si le client ne reporte pas son inscription sur une autre session de l'année en cours.

### 8.2. Force majeure

L'ARIEDA FORMATION ne pourra être tenu responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un formateur ou animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à l'ARIEDA FORMATION, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, l'interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de l'ARIEDA FORMATION.

### 8.3. Annulation à l'initiative du Client

Toute annulation par le client doit faire l'objet d'un écrit (courrier ou mail).

#### 8.3.1. Remplacement d'un stagiaire professionnel pris en charge par l'employeur

L'ARIEDA FORMATION offre la possibilité de remplacer un stagiaire par un autre stagiaire ayant le même profil ou les mêmes besoins en formation et disponible aux dates indiquées jusqu'à 3 (trois) jours calendaires avant le premier jour de stage (Inter / Intra).

#### 8.3.2.a Formation intra établissement

- Frais de dédommagement

Jusqu'à 30 jours avant le 1er jour de stage, le client peut annuler sa participation sans frais.

A compter du 10ème jour jusqu'au 1er jour de stage, le versement s'élèvera à 100% du prix de la formation pour tous cas d'absence ou d'annulation.

Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou prise en charge par les opérateurs de compétences.

- Frais de déplacement du formateur

Après la signature de la convention pour toute annulation de la formation, le client sera tenu de rembourser les frais engagés, montant réel du coût de déplacement du formateur, si ceux-ci ne peuvent pas être remboursés par la compagnie de transport (justificatifs fournis par l'ARIEDA FORMATION) : Formation dans les DOM TOM, hors UE, France Métropolitaine/Corse.

#### 8.3.3. Formation inter établissement

##### 8.3.3. Formation continue d'un professionnel

Jusqu'à 30 jours avant le 1er jour de stage, le client peut annuler sa participation sans frais.

#### 8.3.3.b – Formation d'un individuel

Passé le délai de rétractation de 14 jours, à compter de la signature du contrat. Le client est soumis aux conditions d'annulation prévues à l'article 8.3

## 9. DROIT APPLICABLE – ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Les présentes conditions sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et l'ARIEDA FORMATION à l'occasion de l'exécution du Contrat /Convention de formation, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du Tribunal de Commerce de Montpellier.



## Comment financer ma formation... ?

1 – CPF : Mon Compte Formation. Il est possible d'utiliser votre crédit pour s'inscrire et donc bénéficier de nos formations. Il faut obtenir en amont l'accord de votre employeur pour pouvoir se libérer et donc participer à la formation.

23

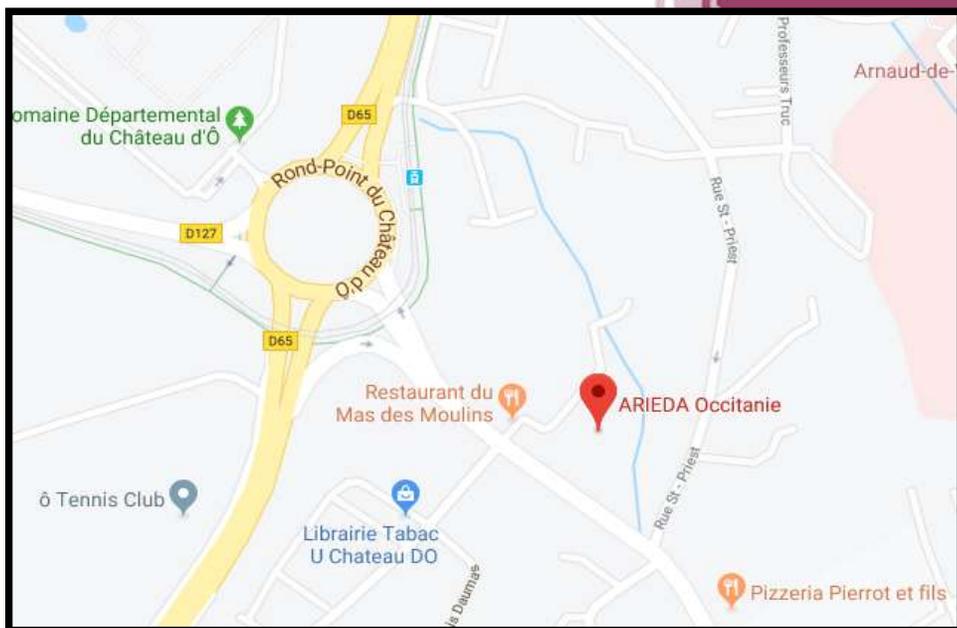
2 – Pôle emploi si vous êtes demandeur d'emploi. Un devis est à remplir via notre intermédiaire sur KAIROS, plateforme de pôle emploi pour être ensuite étudié par votre conseiller.

3 – Vous êtes salarié(e) et souhaitez bénéficier d'une formation continue : le Plan Développement de Compétence. Pour cela, il faut prendre renseignement auprès de l'organisme collecteur de votre employeur (OPCO SANTE, FIFH, FAFSEA...) qui vous demandera un devis et programme de la formation

4 - Vous êtes sourd/malentendant ou parent d'enfant sourd : Des renseignements peuvent être pris auprès de la MDPH, AGEFIPH ou CAP EMPLOI.

5 – Financement individuel : Vous pouvez vous inscrire de façon individuelle. Le tarif appliqué suit votre situation et pour bénéficier des tarifs réduits, il faut fournir un justificatif suivant votre situation (attestation pôle emploi, attestation MDPH justifiant la surdité...)

<b>TARIF par niveau (soit 30h de cours)</b>	
- Individuel	225 €
- Dans le cadre de la formation continue (CPF) ou autre organisme de financement	550 €
- Tarif réduit (Etudiant, demandeur d'emploi, retraité)	190 €
- Tarif réduit (sourd/malentendant, parent d'enfant sourd)	150 €
- Diagnostic Evaluation Pré-Stage	20 €



**POUR NOUS  
JOINDRE**

**Scannez-moi  
l'itinéraire**



24

L'ARIEDA, 2446 Avenue du Père Soulas 34090 Montpellier, est située dans la partie Nord de Montpellier, en face du domaine du Château d'Ô, tout en haut de l'avenue du Père Soulas.



: Ligne 7



: Ligne 1 (Tram bleu) direction Mosson – Arrêt Château d'Ô



: Privé et gratuit



: Dans la salle de formation climatisée sont mis à disposition un micro-onde et un frigo. A l'extérieur, des tables sur terrasse ou table pique-nique au parc.

Un restaurant d'entreprise, le Mas des Moulins à 150 mètres.



: [formation@arieda.asso.fr](mailto:formation@arieda.asso.fr)



: Pôle Formation – ARIEDA Occitanie

### **ARIEDA Occitanie - Pole FORMATION**

APE 8810B – SIRET 323 855 254 000 39 – NAF 9499Z  
enregistrée sous le numéro 91 34 00412 34  
auprès du Préfet de Région Languedoc Roussillon.